

Assemblée Générale Extraordinaire du 21 décembre 2018 – Mise à disposition des documents préparatoires

BOULOGNE-BILLANCOURT, 27 novembre 2018 : Les actionnaires de la société LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet d'examiner et approuver :

- un projet de traité de fusion par voie d'absorption de Premier Associés, société par actions simplifiée au capital de 770.000 euros dont le siège social est sis 50 route de la Reine, 92100 Boulogne-Billancourt, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 562 048 256 par la Société;
- un projet de modification de la limite d'âge des membres du Conseil de surveillance et modification corrélative de l'article 14 « Conseil de surveillance – Composition » des statuts ;

A ce titre, LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS informe ses actionnaires que :

- L'avis de réunion valant convocation de cette Assemblée Générale Extraordinaire, comportant le projet des résolutions a été publié le 14 novembre 2018 au " Bulletin des Annonces Légales Obligatoires ".

En outre,

- Le projet de traité de fusion signé entre la société LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS et la société PREMIER ASSOCIES, en date du 12 novembre 2018 ;
- Les rapports des commissaires à la fusion sur la valeur des apports et sur la rémunération des apports, en date du 16 novembre 2018
- Le Rapport du Directoire, comportant l'exposé des motifs, et auquel est annexé le Document E enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le n° E. 18-072 en date du 21 novembre 2018 ;
- Le nombre total de droits de vote existant et nombre d'actions composant le capital de la Société ;
- Le formulaire de vote par correspondance ;

Sont disponibles sur le site de la Société : <https://www.lesnouveauxconstructeurs.fr/le-groupe/finance/>

Tout actionnaire peut demander à la Société l'envoi du Document E et plus généralement, de l'ensemble des documents et renseignements prévus par les articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce. Les actionnaires peuvent prendre connaissance des documents qui seront déposés sur le bureau de l'Assemblée Générale au siège de la Société LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS :

Service Juridique
50 route de la Reine
92100 Boulogne-Billancourt

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

La société, fondée par **Olivier Mitterrand**, est un acteur important de la promotion de logements neufs et de bureaux, en France et dans deux pays européens.

Depuis 1972, **Les Nouveaux Constructeurs** a livré près de 80.000 appartements et maisons individuelles, en France et à l'étranger. Solidement implanté en France, sa présence dans huit des principales agglomérations du pays, ainsi que la qualité de ses programmes ont permis à **Les Nouveaux Constructeurs** de devenir l'un des noms reconnus de la profession.

Les Nouveaux Constructeurs est coté sur Euronext Paris depuis 2006 (compartiment B, code "LNC" - code ISIN : FR0004023208) et fait partie de l'indice SBF 250.

Retrouvez tous les communiqués de presse **Les Nouveaux Constructeurs** à l'adresse internet suivante : <https://www.lesnouveauxconstructeurs.fr/le-groupe/finance/>

CONTACTS

Relations Analystes et Investisseurs

Les Nouveaux Constructeurs

Paul-Antoine Lecocq

Directeur Délégué Finances

Tél : 01 55 60 45 45

Courriel : palecocq@LNC.fr

Relations Media

Les Nouveaux Constructeurs

Marie Mitterrand

Responsable de la Communication

Tél : 01 77 45 37 70 / 06 25 93 84 41

Courriel : mariemitterrand@LNC.fr